

Les jardins du Tao

Centre d'Arts Corporels et Énergétiques

L'école du Qi

Formation
d'enseignants
et de pratiquants



Conditions générales pour les formations en Qi Gong 1^{er} et 2^{ème} cycle

L'inscription à une formation est effective à la réception du chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles. Le chèque est encaissé à réception. L'engagement est annuel, le solde de l'enseignement sera réglé, en 1 à 3 chèques, lors du 1^{er} week-end.

En cas de désistement en cours de formation la totalité du coût de l'enseignement de l'année en cours reste dû.

En cas d'annulation de votre part la demande devra être faite par écrit :

- Les demandes reçues plus de 2 mois avant le 1^{er} week-end donneront lieu au remboursement des arrhes versées minorées de 60 € de frais de dossiers.
- Pour les demandes reçues moins de 2 mois avant le 1^{er} week-end les arrhes seront conservées en totalité.

En cas d'annulation de notre part, avant le 1^{er} week-end, l'ensemble des sommes versées sera remboursé. Si l'annulation a lieu en cours de formation, le remboursement se fera au prorata des jours annulés, et ne donnera lieu à aucun dédommagement.

S'il est prévu à l'inscription, que vous soyez absent en cours d'année, le séminaire manqué pourra être remplacé par un nombre équivalent de jours de stage à Joannas.

L'hébergement est réglé sur place à chaque séminaire.

Conditions générales pour les stages

L'inscription à un stage est effective à la réception du chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles. L'encaissement du chèque tient lieu de confirmation, (une confirmation par mail est malgré tout envoyée). Le solde de l'enseignement et la pension sont à régler le jour de l'arrivée.

En cas d'annulation écrite de votre part : plus de 2 mois avant le stage les arrhes seront remboursées, moins de 2 mois avant les arrhes seront reconduites pour un autre stage dans les 12 mois suivants, moins de 1 mois avant les arrhes seront conservées.

En cas d'annulation de notre part, l'ensemble des sommes versées sera remboursé sans autre forme de dédommagement.

Tarif de la pension et de l'hébergement pour les stages et formations.

La pension complète comprend les 3 repas, une pause et le thé à volonté.

Le café est servi à la fin des repas, le vin est en sus à la carte.

L'ensemble des repas est prévu à l'inscription, un repas prévu qui n'est pas pris ne sera pas déduit de la pension.

Une literie complète (draps, couette...) est fournie. Le linge et le matériel de toilette ne sont pas fournis, en cas d'oubli il est possible de louer du linge de toilette : 5 € pour le séjour.

Le ménage est à votre charge pendant la durée du séjour.

Sont compris les éventuels transports depuis l'arrêt du car de Largentière.

Si nécessaire, pour les arrivées de stage ou de formation, nous pouvons aller vous chercher la veille au soir, à Montélimar : 35 € /personne /trajet

- chambre à 2 ou 3 59 €
- supplément pour chambre individuelle 15 €
- déduction pour un repas 15 €
- repas seul sans hébergement (3 repas + pause + thé à volonté) 39 €
- 1 repas + pause + thé à volonté 20 €
- journée stagiaire sans repas 5 €
- petit déjeuner 6 €
- la taxe de séjour du 1^{er} avril au 30 septembre 0,28 €

Chassagnolles

07110 JOANNAS

04 75 88 32 63

qiqong@ecoleduqi.com

www.ecoleduqi.com



Dominique Banizette